

Emerson Audit

Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
27 rue de Berri - 75008 Paris
Tel. : 01 87 44 57 87

ECLAIREUSES ET ECLAIREURS UNIONISTES DE FRANCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Association loi 1901
Siège social : 15, rue Klock
92110 CLICHY

Exercice clos le 31 août 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels **Exercice clos le 31 août 2023**

À l'Assemblée Générale,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ECLAIREUSES ET ECLAIREURS UNIONISTES DE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve – réserve pour limitation

Au cours de l'exercice, votre association a implémenté un nouveau système d'information. Celui-ci permet notamment aux trésoriers des Groupes Locaux et des Régions de renseigner l'ensemble des flux passés par leurs comptes bancaires.

A la date de la clôture des comptes, aucun état de rapprochement bancaire entre les comptes de trésorerie, issus de ce système d'information, des Groupes Locaux et des Régions avec les données fournies par la banque n'a pu être établi.

Le montant comptabilisé de la trésorerie sur lequel porte la limitation de nos travaux s'élève à 1 356 289,39 euros. Nous ne sommes donc pas en mesure de nous prononcer sur ce montant.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale

À l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou

en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 3 février 2024

Emerson Audit



Gabriel DE VILLEPIN

Commissaire aux comptes inscrit
Membre de la compagnie de Paris


Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/09/2022 au 31/08/2023			Au 31/08/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	202 140	20 157	181 983	
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	8 537		8 537	8 537
Constructions	82 584	50 985	31 599	33 322
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	781 434	614 610	166 824	95 842
Immobilisations corporelles en cours	23 220		23 220	131 940
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	153		153	153
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 581		11 581	11 581
TOTAL I	1 109 648	685 752	423 895	281 374
Comptes de liaison	II			
Actif circulant				
Stocks et encours	4 445		4 445	4 445
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	77 893	2 981	74 911	5 876
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	127 783		127 783	78 342
Valeurs mobilières de placement	133 459		133 459	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 864 884		1 864 884	2 582 282
Charges constatées d'avance	29 884		29 884	65 789
TOTAL III	2 238 347	2 981	2 235 366	2 736 734
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Écarts de conversion actif	VI			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 347 995	688 733	2 659 262	3 018 108


Bilan Passif

Bilan Passif	31/08/2023	31/08/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	1 212 130	1 212 130
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	838 278	969 001
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	168 606	-130 636
Situation nette	2 219 014	2 050 496
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	2 219 014	2 050 496
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	108 527	765 728
Emprunts et dettes financières diverses	1 000	1 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 562	119 722
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	81 530	68 460
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	24 976	9 740
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	36 652	2 962
TOTAL V	440 248	967 613
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 659 262	3 018 108


Compte de résultat

Compte de résultat	31/08/2023	31/08/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	373 854	345 439
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	103 760	162 240
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	2 394 381	2 537 623
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	477 686	334 443
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	422 513	471 176
Mécénats	300	
Legs, donations et assurances-vie	18 260	9 100
Contributions financières	10	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	31 505	1 145
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	11 214	3 871
TOTAL I	3 833 483	3 865 037
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	60	7 821
Variation de stocks		1 802
Autres achats et charges externes	3 064 859	3 437 559
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	27 888	12 046
Salaires et traitements	347 063	322 890
Charges sociales	135 067	125 760
Dotations aux amortissements et dépréciations	77 076	56 871
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	15 398	24 053
TOTAL II	3 667 410	3 988 801
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	166 072	-123 764
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 847	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		570
TOTAL III	2 847	570
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 847	570
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	168 919	-123 194

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/08/2023	31/08/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 035
Sur opérations en capital	135	376
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	135	1 411
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		8 853
Sur opérations en capital	449	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	449	8 853
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-314	-7 442
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	3 836 465	3 867 018
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	3 667 859	3 997 654
EXCÉDENT OU DÉFICIT	168 606	-130 636

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	8 224 636	7 764 922
TOTAL	8 224 636	7 764 922
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	8 224 636	7 764 922
TOTAL	8 224 636	7 764 922

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/08/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 2 659 262 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 168 606 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice clos le 31/08/2023 ont été élaborés à partir de l'addition des comptes du Siège National (SN) et de la synthèse des mouvements sur les comptes bancaires gérés localement sachant qu'il existe 123 comptes bancaires ouverts au 31/08/2023.

Les comptes du Siège National (SN) ont été élaborés en suivant les règles d'une comptabilité d'engagement (créances-dettes).

Le résultat du SN tient compte des charges et produits internes au mouvement lesquels sont éliminés dans le cadre des comptes combinés de l'association.

Les comptes des Régions et des Groupes locaux ont été élaborés à partir des données de l'outil de saisie en ligne mis à disposition des responsables locaux depuis le début de cet exercice soit le 01/09/2023. Il s'agit donc de la première clôture avec ce nouvel outils et au regard de ce travail de clôture nous allons améliorer l'outil mis à notre disposition pour obtenir des données plus facilement exploitables.

Pour faciliter la tâche des trésoriers bénévoles, ces comptes sont tenus suivant une comptabilité de trésorerie (recettes-dépenses).

Leurs résultats tiennent compte des charges et produits internes au mouvement.

Pour l'établissement des comptes de l'association dans son ensemble, les mouvements internes, en charges et produits et/ou en dettes/créances sont éliminés, sans changement par rapport aux exercices précédents.

Pour autant, il est convenu que le résultat soumis à l'approbation de l'assemblée générale est la résultante de l'agrégation des résultats constatés tant à l'échelon du SN qu'aux échelons régionaux et locaux.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques sauf certains matériels de camps inscrits à leur valeur vénale lors de l'établissement du premier bilan du SN.

Faits caractéristiques

Chaque année nous lançons de nouveaux chantiers d'amélioration et de nettoyage de notre comptabilité. Notre chantier de l'année était de travailler sur les amortissements. Le résultat fut concluant car nous n'avons pas éprouvé de difficulté particulière sur ce point.

Cette année nous sommes allés plus loin avec l'expert-comptable sur la comptabilité consolidée. Nous avons donc pour chantier du millésime 2024 de caler nos banques avec le SI (nouveau système d'information). Une analyse est nécessaire pour améliorer l'extraction du SI qui doit nous permettre d'être mieux en accord avec nos banques.

La gestion des stages est progressivement transférée à l'échelon national, ce qui nous aide à mieux maîtriser nos recettes et dépenses sur ce poste. Il reste à aller au bout de cette volonté exprimée par l'association, car quelques formations marginales sont encore à intégrer.

Le développement et la réalisation du nouveau Système d'Information nous fait gagner en temps et en efficacité essentiellement pour les cotisations et les règlements des formations et/ou activités. Néanmoins, le système reste encore à être amélioré pour pouvoir nous donner entière satisfaction sur les extractions des données. Un travail est aussi à faire en formation pour que l'ensemble des trésoriers de l'association renseignent les écritures du SI au mieux de ce que représente réellement leurs activités.

La nouvelle législation, de l'an passé, concernant les assurances pour les projets à l'étranger a entraîné une hausse significative des frais d'assurance. Ce point est suivi par le Secrétariat National pour trouver une solution et revenir à des tarifs plus proches des années antérieures. Malgré nos efforts ce point n'a pas été suivi de fait mais les coûts seront supportés par les groupes locaux à partir du millésime 2024.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- | | |
|----------------------------|---------|
| ● Constructions | 50 ans, |
| ● Installations techniques | 10 ans, |
| ● Tentes type Marabout | 7 ans, |
| ● Tentes | 5 ans, |
| ● Matériel bureautique | 3 ans. |

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode des coûts réels. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les éléments considérés obsolètes ou non vendables ont été dépréciés

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Aucun fond dédié n'est à constater à la clôture de cet exercice.

Contributions volontaires en nature

Les animateurs, tous bénévoles, réalisent 49 jours d'activités / an (camps, week-end et 7 jours de formation). Il y a 982 animateurs.rice.s.

Les cadres, tous bénévoles, réalisent 30 jours d'activités / an (suivi des groupes locaux, formation). Il y a 662 cadres.

Le nombre de jours d'engagements est comptabilisé au même niveau que l'an passé.

Coefficient applicable : 255 – valeur de point : 6,85 € soit un salaire moyen « chargé » de 2 619 €

Montant des contributions volontaires = 8 224 636 € qui représentent 321 postes à temps plein. Nous avons constaté une augmentation de cadres et une diminution du nombre d'animateurs.

De nombreuses paroisses mettent à disposition des unités des locaux. Mais il n'est actuellement pas possible d'évaluer la contribution que cela représente.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Les administrateurs ne perçoivent aucune rémunération.

Ils sont strictement remboursés de leurs frais de déplacement qui peuvent par ailleurs faire l'objet d'un abandon de frais, dans les mêmes conditions que l'ensemble des bénévoles.

Les rémunérations des 3 personnes les mieux rémunérées se sont élevées à : 149 935 €



Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			202 140
TOTAL			202 140
Terrains	8 537		
Constructions :	82 584		
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	48 985		
Matériel :			
- De transport	13 000		
- De bureau et informatique, mobilier	626 226		95 170
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	131 940		93 420
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	911 271		188 590
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :	153		
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	11 581		
TOTAL	11 733		
TOTAL GÉNÉRAL	923 004		390 730

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des Immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			202 140	
TOTAL			202 140	
Terrains			8 537	
Constructions :			82 584	
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagements divers			48 985	
Matériel :				
- De transport			13 000	
- De bureau et informatique, mobilier		1 947	719 449	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	202 140		23 220	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL	202 140	1 947	895 774	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :			153	
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			11 581	
TOTAL			11 733	
TOTAL GÉNÉRAL	202 140	1 947	1 109 648	



Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immobilisations incorporelles					20 157		20 157
TOTAL					20 157		20 157
Terrains				145			145
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				49 116	1 724		50 840
Installations techniques, matériel et outillage industriel							
Installations générales, agencements et aménagements divers				37 811	2 076		39 887
Matériel de transport				13 000			13 000
Matériel de bureau et informatique, mobilier				541 558	21 663	1 498	561 723
Emballages récupérables et divers							
TOTAL				641 630	25 463	1 498	665 595
TOTAL GÉNÉRAL				641 630	45 620	1 498	685 752
CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices				Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler					839	839	
Primes de remboursement des obligations							

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	2 981			2 981
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	2 981			2 981
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	2 981			2 981
- D'exploitation				
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	11 581		11 581
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	2 981		2 981
Clients, usagers et comptes rattachés	74 911	74 911	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	85 979	85 979	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	41 804	41 804	
Charges constatées d'avance	29 884	29 884	
TOTAL	247 141	232 579	14 562

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	108 527	108 527		
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses	1 000			1 000
Fournisseurs et comptes rattachés	187 562	187 562		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	28 735	28 735		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	34 003	34 003		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	18 793	18 793		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	24 976	24 976		
Produits constatés d'avance	36 652	36 652		
TOTAL	440 248	439 248		1 000

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2023	31/08/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 646	33 914
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	50 152	48 067
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18 072	4 449
TOTAL	132 870	86 430

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2023	31/08/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	85 979	43 086
Valeurs mobilières de placement	1 459	
Disponibilités		
TOTAL	87 439	43 086

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/08/2023	31/08/2022
Produits :	- D'exploitation	36 652	2 962
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		36 652	2 962

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/08/2023	31/08/2022
Charges :	- D'exploitation	29 884	65 789
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		29 884	65 789

 **Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice**

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation		231 467			246 219	477 686
Subventions d'investissement						
TOTAL		231 467			246 219	477 686

Commentaires : néant

Contributions volontaires en nature

Nature
Personnels bénévoles

Importance
8 224 636

 **Effectif moyen**

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	6	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	10	

Commentaires : néant


Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 212 130				1 212 130
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	969 001	-130 636			838 278
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau					
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales					
Excédent ou déficit de l'exercice	-130 636	130 636	168 606		168 606
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
Situation nette	2 050 496		168 606		2 219 014
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	2 050 496		168 606		2 219 014

Commentaires : néant

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/08/2023	31/08/2022	Ressources par origine	31/08/2023	31/08/2022
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	3 001 430	3 269 254	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels	422 813	471 176
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie	18 270	9 100
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public	3 360 945	3 386 743
TOTAL I	3 001 430	3 269 254			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public	119 271	165 041			
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II	119 271	165 041			
Frais de fonctionnement	467 100	506 489			
TOTAL EMPLOIS	3 587 801	3 940 784	TOTAL RESSOURCES I	3 802 028	3 867 019
Dot. aux prov. et dépréciations	77 076	56 871	Rep. sur prov. et dépréciations	31 455	
Reports en fonds dédiés de l'exercice			Utilisat. des fonds dédiés anté.		
Excédent de la génér. du public de l'ex.	168 606	-130 636	Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL	3 833 483	3 867 019	TOTAL	3 833 483	3 867 019
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		

Contributions volontaires en nature	31/08/2023	31/08/2022		31/08/2023	31/08/2022
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	8 224 636	7 764 922	Bénévolat	8 224 636	7 764 922
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
TOTAL I	8 224 636	7 764 922	Dons en nature		
Contributions volontaires à la recherche de fonds					
Contributions volontaires au fonctionnement					
TOTAL	8 224 636	7 764 922	TOTAL	8 224 636	7 764 922

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/08/2023	31/08/2022
Fonds dédiés en début d'exercice		
(-) Utilisation		
(+) Report		
Fonds dédiés en fin d'exercice		